



S^t Martin le Gréard

BULLETIN MUNICIPAL



*Le conseil municipal vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2025!*

JANVIER 2025
N°21

2



LE CONSEIL MUNICIPAL



- **Le maire** : Nicolas DUBOST
1er adjoint : Philippe LAMORT
2ème adjoint : Nicolas HAMEL
3ème adjoint : Maryline PALMER
et les conseillers municipaux :



Debout (de gauche à droite) : Philippe LAMORT, Véronique AGNES, Stéphane Mény, Benjamin CHAPELLE, Frédérique SALMON, Nicolas HAMEL, Fabrice GOUBARD, Philippe GERMAIN
Assis (de gauche à droite) : Elvire MORAND, David HOUIVET, Maryline PALMER, Nicolas DUBOST, Amélie VALOGNES, Bruno LEGRAND, Sabrina HAMELIN



LE PERSONNEL COMMUNAL



- **SECRETAIRE DE MAIRIE** : Annette DUMONT

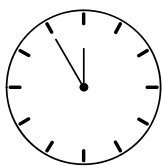


- **AGENT TECHNIQUE** :



*Guy MARGOT à nos côtés
depuis 20 ans maintenant !*

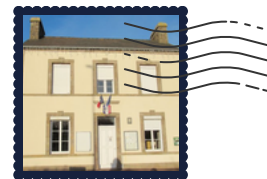




➤ MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD :

Le secrétariat est ouvert :

- le lundi : 14h00 - 17h00
- les mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



Permanences du maire et ses adjoints : mercredi et vendredi 18h00 - 19h00

 41 LE BOURG 50690 SAINT MARTIN LE GREARD

 02.33.52.00.57

 contact@saintmartinlegreard.fr

 <https://www.saintmartinlegreard.fr>

 Facebook : @StMartinLeGreard

NUMEROS UTILES

N° de secours :

15 SAMU - 17 Police - 18 Pompiers
112 Appel d'urgence européen
114 services d'urgence pour sourds et malentendants

Gendarmerie de Beaumont Hague : 02 33 01 89 30

Enfance en danger : 119

Enfants disparus 116 000

Ecoute violence pour les élèves : 30 20

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Drogues Info Service : 0800 231 313

Alcool Info Service : 0 980 980 930

Samu social : 115

SIDA Info Service : 0800 840 800

Hépatites Info Service : 0800 845 800

Cancer info Service : 0800 940 939

Maltraitance des p. âgées et des p. handicapées : 3977

Centre Hospitalier Louis Pasteur : 02 33 20 70 00

Polyclinique du Cotentin : 02 33 78 50 50

SOS médecins : 02 33 01 58 58

Pharmacie de garde : 32 37 (ou 3237.fr)

Centre Antipoison et toxicovigilance (Rennes) : 02 99 59 22 22

Centre Antipoison et toxicovigilance (Rouen) : 02 35 88 44 00

ALLO Service Public : 59 59

Pôle de proximité Douve Divette : 02 33 52 33 08

GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33

Enedis Sécurité Dépannage d'urgence : 09 726 750 50



Cette application, offerte par la Mairie, vous permet, en tant qu'habitant de Saint Martin le Gréard, de recevoir les informations utiles de votre commune :

- coupures d'eau, d'électricité
- travaux
- animaux perdus
- et bien d'autres...

Téléchargez la directement depuis votre App store.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket



Pour vous aider :

La communauté d'agglomération Le Cotentin a mis en place une application "Mes déchets Cotentin" qui va vous faciliter la vie au quotidien dans la gestion de vos déchets !

Mes déchets Cotentin

Des infos personnalisées en temps réel

Mes déchets Cotentin, le nouvel outil numérique d'information qui vous aide à réduire et mieux gérer vos déchets au quotidien.

Les fonctionnalités à découvrir :

- > **Les jours de collecte** : un doute sur le prochain jour de passage du camion de collecte devant chez vous ? Optez pour les notifications de rappel et/ou le calendrier personnalisé à imprimer.
- > **Les consignes de tri** : vérifiez quels déchets sont acceptés dans chacun des bacs ou aux points de collecte de proximité. Informez-vous sur les solutions de recyclage et les déchets à apporter en déchèterie.
- > **Les déchèteries** : obtenez les modalités d'accès et d'utilisation de la déchèterie la plus proche de vous.
- > **Les points de collecte de proximité** : identifiez facilement les points de collecte autour de chez vous grâce à la carte.



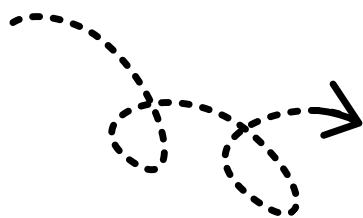
Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

N'oubliez pas !



Je n'embellis pas la rue et
je gêne le passage



Ne me laissez
pas trop
longtemps sur
le trottoir !

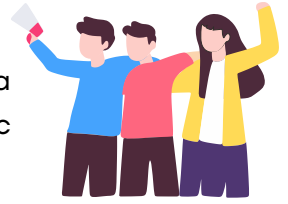


ACTIONS JEUNES



POINT SUR LES ACTIONS JEUNES

Tout au long de 2024, le pôle de proximité de Douve et Divette a poursuivi sa démarche de développement des services aux familles avec notamment des actions en faveur des jeunes de 11-15 ans du territoire.



Les jeunes ont notamment pu organiser une journée à Caen le 20 avril 2024.

Le conseil municipal de Saint Martin le Gréard a décidé de renouveler sa participation financière en faveur de ce projet.

Afin de renforcer et dynamiser les actions, pilotées par le groupe de travail "Jeunes de Douve et Divette" et portées par Familles Rurales, il a été fait le choix de recruter un service civique dédié spécifiquement à l'organisation et à la promotion du dispositif.

Le groupe de travail est composé d'élus des différentes communes et de professionnels de la jeunesse du territoire.



RECENSEMENT CITOYEN



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? CECI VOUS CONCERNE

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits.

Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez vous à [majdc.fr](https://www.majdc.fr)

Pour tout renseignement contactez le **Centre du service national et de la jeunesse de Caen** :

09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

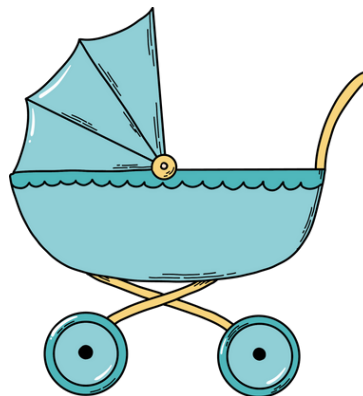
Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>



NAISSANCES

Hugo AMICI
Nora BOISSET
Agathe HEUZé
Charlotte ROULAND
Adèle ALIX
Izïa LETERRIER



DÉCÈS

Pas de décès



MARIAGES

Dorine LISTEMANN et Titouan JEULAND
Sonia LAGRANGE et Aurélien GERVAISE
Florence ANNE et Jean SAILLARD





ENTRETIEN DES HAIES

Lorsque les plantations ne sont **pas mitoyennes**, l'obligation de tailler les haies incombe au propriétaire des végétaux : propriétaire ou locataire du terrain sur lequel ils sont plantés.

En cas de haies **mitoyennes**, l'obligation de taille incombe aux deux voisins. Les propriétaires ou les locataires qui s'y soustrairaient peuvent être poursuivis.

A savoir : Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 15 mars (particuliers) ou le 1er avril (agriculteurs) et le 31 juillet. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



MESURES RELATIVES AUX CHIENS



Où que ce soit, un chien doit toujours rester sous le contrôle direct de son maître et à proximité de lui.

L'arrêté préfectoral n°00-155 V du 27 mars 2000 interdit la divagation des chiens et prescrit au maire de conduire en fourrière les animaux errants.

Les déjections de votre animal de compagnie n'ont pas leur place sur les espaces verts.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs et espaces verts publics.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Monsieur le maire rappelle aux habitants de la commune que l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 régit l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Horaires autorisés :

Jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00



IL EST INTERDIT DE BRÛLER DES DÉCHETS MÉNAGERS À L'AIR LIBRE



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, vous pouvez également en faire un compost individuel.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages autour des containers de tri sélectif sont interdits et passibles d'une amende. La déchetterie de Martinvast est susceptible de prendre les encombrants. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les consignes de tri sélectif. De plus, en cas de doute, des dépliants sont disponibles en mairie.

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.





TRAVAUX



Les travaux de 2024 :

En 2024, un certain nombre de travaux ont été réalisés dans la commune :

- l'installation de palissades sur le parking de l'église à la place des haies végétales vieillissantes et difficiles d'entretien
- le curage débernage des creux hors agglomération afin de maintenir le bon état du patrimoine routier et la sécurité de circulation pour les usagers
- l'empierrement d'une chasse au niveau du city
- des travaux à la mairie afin de créer un espace de repas pour les agents municipaux

Les travaux à venir :

- travaux importants de rénovation énergétique du logement municipal n°9 Le Bourg (ancien presbytère)
- la poursuite des travaux à la mairie : rénovation électrique



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



Cette année, Saint Martin le Gréard réalise le recensement de sa population du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous a fourni ou va vous fournir sous enveloppe une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez pas reçu votre notice internet au 18 janvier 2025 ?

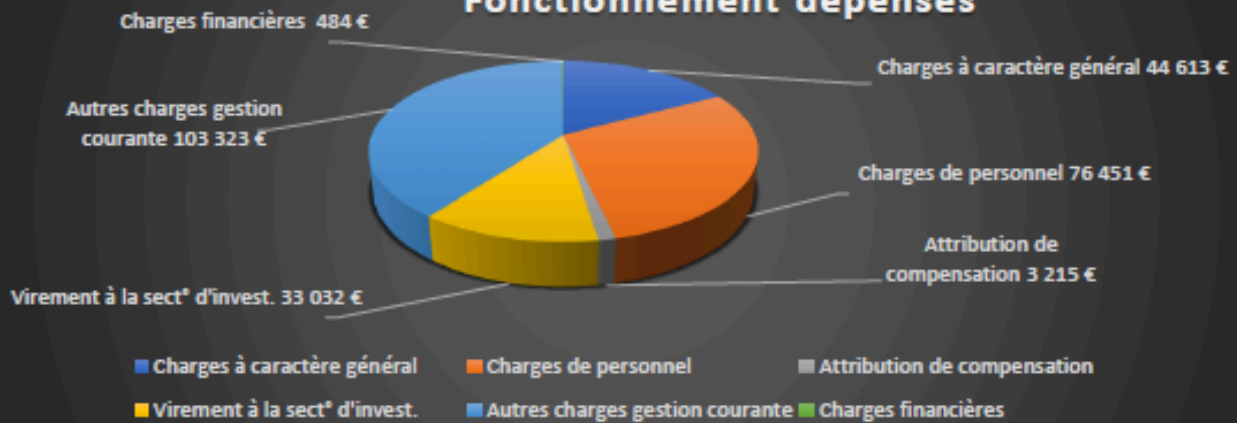
Contactez la commune dès que possible : contact@saintmartinlegreard.fr ou au 02.33.52.00.57.

Voici Nathalie LEPOITTEVIN, notre agent recenseur
N'hésitez pas à lui réserver un bon accueil

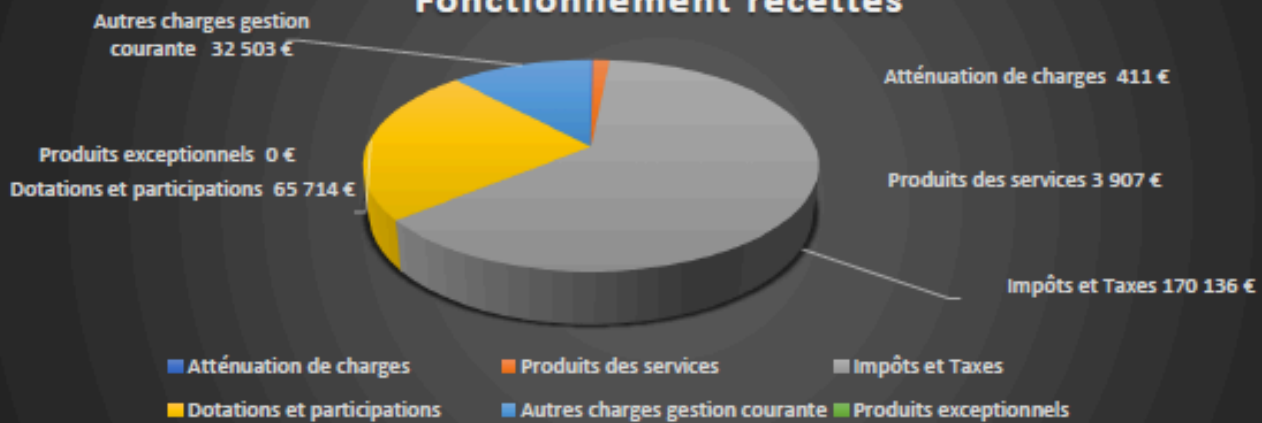


Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

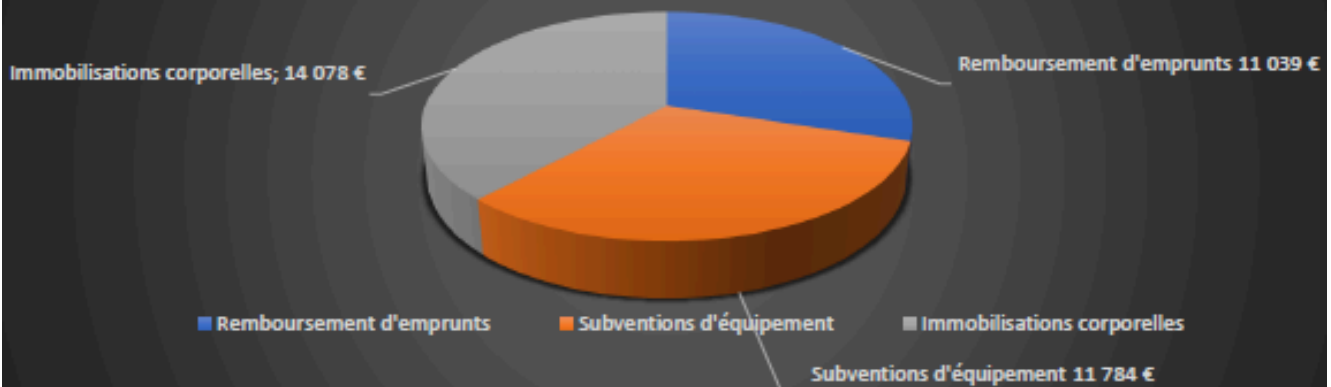
Fonctionnement dépenses



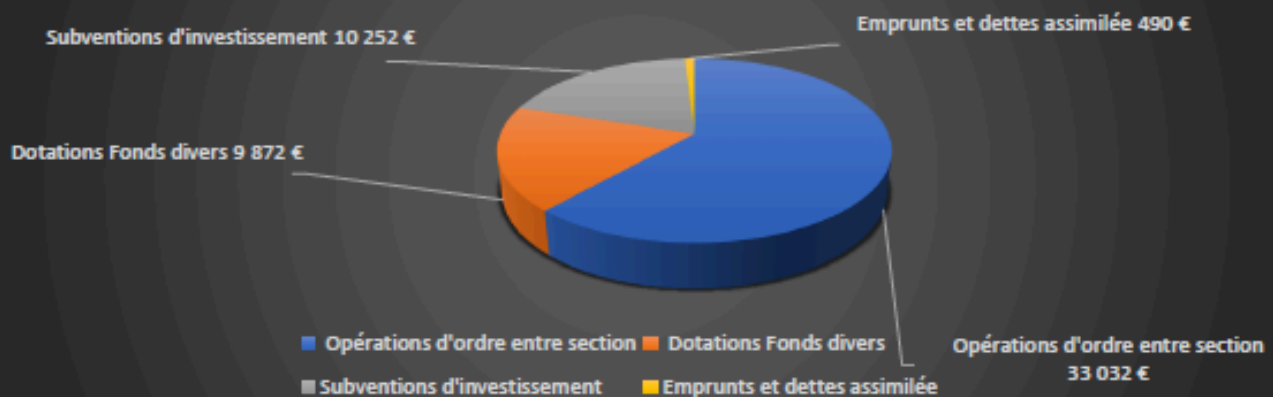
Fonctionnement recettes



Investissement dépenses



Investissement recettes





PÔLE DE PROXIMITÉ DOUVE ET DIVETTE



Pôle de proximité
Douve et Divette
ZA Le Pont - 50690 Martinvast
Tel : 02.33.52.33.08.

LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION DU COTENTIN : Cycle de l'eau, Déchets,...

LES PERMANENCES PARTENAIRES AU SEIN DE LA MAISON DU COTENTIN

CAP COTENTIN Service de transport

Du lundi au samedi 7h à 19h
Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050

- **Cap à la demande** : un service de transport de proximité accessible à tous sur réservation par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi ou sur le site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demander le flyer ou rendez-vous sur le site

Agence postale

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi : 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage

Conciliateur de justice

Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.

M. PERES

Le conciliateur est un auxiliaire de justice. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne (conflits de voisinage, difficultés de recouvrement d'une créance, contestation d'une facture, litiges avec un opérateur)

Accès numérique public (En libre accès)

Du lundi au vendredi : 10h à 12h / 13h30 à 17h

Conseiller Numérique

Un accompagnement gratuit aux usages numériques du quotidien pour tout public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels,...)

Tous les jeudis de 9h30 à 12h
1h d'atelier de 9h30 à 10h30
Une permanence du 10h30 à 12h

Bus France Service Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la Maison du Cotentin

Un accès gratuit et accompagné aux services de proximité :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches administratives en lien avec les partenaires France Services

Sur rendez-vous à l'accueil de la Maison du Cotentin ou au 07.88.85.89.00.

Je Rénov'en Cotentin

Le 2ème jeudi du mois
10h à 12h et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.

Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : informations générales, recherche d'aides financières, accompagnement au choix et à la réalisation des travaux

MEF : PLIE

Le 1er jeudi de chaque mois sur rendez-vous

Le PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'Emploi) : accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (CMS, pôle emploi, CCAS) ou contactez le PLIE au 02.33.01.64.69.

contactplie@mef-cotentin.com

Cibles :

- Demandeurs d'emploi depuis plus de 1 an
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes de plus de 45 ans

MEF : Mission Locale

Le mardi après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

ERAD (CLIC) :

Service d'aide aux aidants

Le 4ème lundi de chaque mois

CMS

(Centre Médicosocial)

1er mercredi de chaque mois 10h-12h
Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

Le Centre Médicosocial est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (+ de 60ans), MDPH et à leurs familles des informations et conseils.

POINT CONSEIL BUDGET (U.D.A.F)

Lundi après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Des conseillers à votre écoute.
Ouvert à tous

SAMPS

Les 1ers et 3èmes mardis du mois
Uniquement sur convocation

Prestataire Département pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

Assistante sociale :

Chaque mercredi matin
(sauf le 1er du mois)

Et le 1er vendredi matin du mois
Secrétariat du centre médicosocial :
02.33.10.08.75.



Le thème de l'année 2024 : Les 5 sens



Cette année nous avons mis en éveil tous nos sens au travers des nombreux ateliers : peinture, spectacle, bricolage, potager, parcours sensoriel, musique ...



Crèche Les bout'en train



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour + des accueils d'urgence si besoin
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.

CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

85, route de l'Oraille - 50690 MARTINVEST

☎ 02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr

Et en fin d'année, sortie au
« clos des pieds nus »



Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



Aux parents ou futurs parents :

- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels,
- Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis,
- Renseignements sur le statut, le droit à la formation,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.

RPE Les Bout'en train

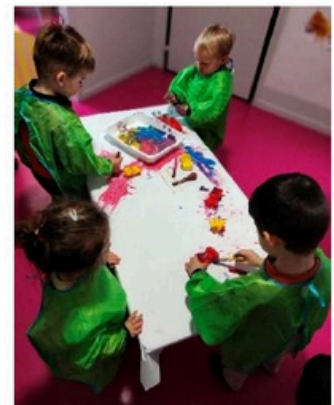
85, route de l'Oraille

50690 MARTINVAST

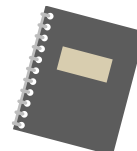
02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentin

Les matinées d'éveil :
un lieu d'échanges,
de découverte et
d'expérimentation.



Depuis la création du **SIVOS** (Syndicat à vocation scolaire) Hardinvast/Saint Martin le Gréard au 1er mai 2019, les enfants de Saint Martin le Gréard sont scolarisés à l'école de Saint Martin le Gréard/Hardinvast située à Hardinvast.



Inscriptions auprès de la mairie d'Hardinvast :

formulaire et liste des documents sur <http://www.mairiehardinvast.fr/spip.php?article535>

Ecoles :

Adresse : 16 bis RUE DE L'EGLISE

50690 HARDINVEST

Téléphone direction : 02.33.52.73.51

Téléphone école : 02.33.52.04.45

L'école accueille (depuis le 6 janvier 2025) 149 enfants, scolarisés de la petite section (3 ans) au CM2 et répartis dans 6 classes.

L'équipe enseignante :

La directrice : Mme Jeannine GUERARD

Ecole Maternelle :

PS/MS : Mme Maryline LESERT

MS/GS : Mme Nadine SEMAINE

Ecole Élémentaire :

GS/CP : Mme Sophie JEANMOUGIN

CP/CE1 : Mme Virginie TEILLANT

CE1/CE2/CM1 : Mme Camille LECUIROT

CM1/CM2 : Mme Jeannine GUERARD et Mme Léa GUERARD

La journée de décharge de Mme GUERARD est le mardi.

Inscriptions :

Les inscriptions se font à la mairie de HARDINVEST (sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant). Il vous sera délivré un certificat d'inscription qu'il faudra ensuite présenter à l'école avec le livret de famille et un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

La directrice de l'école recevra les parents pour les inscriptions sur rendez-vous.





GARDERIE PERISCOLAIRE :

Pour la garderie du matin, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h35 dans la salle de motricité de l'école maternelle.

La garderie du soir commence à 16h30. Un goûter équilibré est servi de 16h30 à 17h00, puis la garderie continue jusqu'à 18h30.

Des ateliers de lecture à la bibliothèque municipale sont proposés aux enfants les mardis et jeudis sur le temps de garderie du midi ainsi que les lundis, sur le temps de garderie du soir.

TARIFS POUR L'ANNEE 2024/2025 :

- 0.60 € le goûter (compté avec la première demi-heure du soir)
- 1.00 € la demi-heure

RESTAURATION SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire, sous forme de self, est géré par le SIVOS Hardinvast/Saint Martin le Gréard. Environ 16000 repas sont fabriqués chaque année par les agents, en privilégiant les produits locaux et de saison. Depuis 2011, le bio s'invite dans la composition des repas à hauteur de 20%.

Depuis septembre 2023, les inscriptions (ou annulations) se font via le portail famille "gestion-cantine.com" du prestataire servi-plus.

TARIFS :

- 4,40€ pour les enfants déjeunant régulièrement (à partir de 8 repas/mois)
- 4,90€ pour les enfants déjeunant occasionnellement (moins de 8 repas/mois)
- 6,50€ pour les enfants inscrits après 13h45 la veille du repas
- 6,50€ pour les repas "enseignants"
- 2,40€ pour un panier repas dans le cadre d'un PAI

Ces prix comprennent les temps de garderie avant et/ou après le repas.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La **bibliothèque municipale de Hardinvast** met à votre disposition environ 4400 livres pour les adultes, les ados et les enfants, avec un renouvellement de 600 ouvrages tous les six mois grâce à la bibliothèque de prêt de la Manche.

La consultation sur place des catalogues et documents est libre, gratuite, ouverte à tous.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

Il y a également un service de réservation en ligne accessible depuis le site internet de la bibliothèque.



NOUVEAUX HORAIRES :

Lundi : 16h30 - 18h30
 Mercredi : 10h - 12h
 Vendredi : 15h - 17h
 Samedi : 10h - 12h

CONTACT :

Mail : bib.hardinvast@orange.fr
 Téléphone : 02.33.21.18.52
 (aux heures d'ouverture)
<https://bibliotheque-hardinvast.fr/>



Cette année encore l'Association des Parents d'élèves de l'école Les Charmilles (école Hardinvast/Saint Martin le Gréard) organise diverses manifestations dont le but est de récolter des fonds afin de financer pour les enfants des sorties scolaires, spectacles, goûters, cadeaux...

Le bureau pour l'année 2024-2025 a été élu le 24 septembre 2024 et se compose de :

Madame Cécilia PATIN : présidente
 Madame Nathalie MEZIERE : vice-présidente
 Madame Flavie LEROUX : trésorière
 Madame Julie BENOIT : vice-trésorière
 Madame Maryline LESERT : secrétaire
 Madame Anne-Sophie LAFORGE : vice-secrétaire
 Madame Justine GIRARD : chargée de communication
 Madame Noémie FAUVEL : chargée de communication
 Madame Cynthia COLLET : chargée de courrier
 Mesdames Lise LEMAGNEN, Marjorie HAMEL, Mégane LAMARRE, Justine CHAUVIER, Marion KHANH et messieurs Nicolas PETIT, Mathieu LE MOLAIRE, Sébastien PATIN : membres actifs



L'année 2024 fut riche en événements :



- **Janvier** 2024 : Ventes de tickets de tombola pour la galette des rois.
- **23 mars** 2024 : Repas tartiflette à la salle d'Hardinvast
- **7 avril** 2024 : Chasse aux œufs et contes de Pâques à l'Étang des conteurs
- **Avril** 2024 : Initiatives, vente des tabliers de cuisine
- **Mai/Juin** 2024 : vente des billets de la grande tombola de l'APE
- **Juin** 2024 : Cadeaux aux CM2 et Fête de l'école
- **2 septembre** 2024 : Goûter de rentrée
- **Septembre** 2024 : Présence du cirque Sol'air à l'école durant 2 semaines avec présentation des ateliers par les enfants de l'école sur 2 samedis
- **5 et 6 octobre** 2024 : Boum déguisée et loto
- **18 novembre** 2024 : Spectacle des 3 Chardons (Leila et la baleine)
- **29 novembre** 2024 : Marché de Noël
- **Décembre** 2024 : Ventes de sapins, de chocolats, de biscuits et de saumon
- **19 décembre** 2024 : Spectacle de Noël avec le cirque Sol'air.
- **20 décembre** 2024 : Goûter de Noël

Voici les événements à venir en 2025 :

- **Janvier** 2025 : vente de tickets de tombola (galette des rois)
- **Mars** 2025 :
 - Samedi 22 mars : repas de l'APE
 - Vente Initiatives
- **27 avril** : Chasse aux œufs et contes de Pâques à l'Étang des conteurs
- **Juin** 2025 :
 - Fête de l'école
 - Cadeaux aux CM2

Toute l'équipe remercie chaleureusement les parents bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable et la mairie pour leur soutien et leur implication dans tous nos projets.

Pour suivre l'APE :
 abonnez-vous à la page
 Facebook :
 @APE Les Charmilles

Pour contacter l'APE:
 apecharmilles50690@gmail.com



GALETTE DES ROIS - 28 JANVIER 2024

Les fêtes de Noël et de nouvelle année sont à peine terminées que nous repartions pour d'autres festivités ! En ce dimanche après-midi du 28 janvier 2024, nos aînés ont, comme d'habitude, répondu présents à notre invitation. Il faut dire que c'était pour la bonne cause : partager la galette des rois.

Elles étaient délicieuses ces galettes, à la pomme, à la frangipane selon les goûts de chacun, avec l'option de pouvoir se régaler d'une part de chaque !

Un verre de vin, une coupe de champagne, un café, tous les ingrédients étaient réunis pour un bon moment. Une ambiance amicale et chaleureuse, le plaisir de passer un après-midi en bonne compagnie.



POT CITOYEN - 14 JUIN 2024

Une soirée de vendredi pas comme les autres dans notre cher village.

Pour la troisième année consécutive, nous avons convié les saint martinaises et les saint martinais à venir nous rejoindre sous la tente (gentiment mise à disposition par le comité des fêtes). C'est ce que nous appelons le "pot citoyen".

Après un petit discours de notre maire, Nicolas Dubost, nous avons pu partager quelques verres de rosé, bulles ou jus de fruits, ainsi que quelques friandises salées.



Un moment festif, convivial, une bonne humeur partagée... ce sont ces moments-là que nous aimons !

C'est une façon de faire connaissance, de montrer notre attachement à notre village et plus largement à notre territoire.

Encore un grand merci à toutes et à tous pour votre présence.

A l'année prochaine, en espérant être encore plus nombreux.



MANIFESTATIONS



REPAS DES AÎNÉS - 16 NOVEMBRE 2024

Notre repas annuel avec nos aînés s'est déroulé, cette année, le samedi 16 novembre.

Nous avons décidé de nous retrouver au restaurant Le Bourg Neuf à Couville, là où nous avons déjeuné tous ensemble deux ans auparavant.

Une prestation de qualité : jolie table, service parfait avec beaucoup de sympathie et de sourires.

Au menu : aumônière andouille-camembert, filet mignon sauce normande avec gratin dauphinois, plateau de fromages-salade et café gourmand... sans oublier évidemment quelques bonnes bouteilles. Toujours autant de plaisir à retrouver nos aînés.

Comme chaque année une pensée pour les absents souffrants ou disparus.



COMITE DES FETES



Le comité des fêtes organise tout au long de l'année diverses manifestations :

Cette année 2024, les membres du bureau se compose de :

- Flore STRUB, Présidente
- Alexis TURCAN, Vice-président
- Emmanuel CASTEL, Trésorier
- Maryline LESERT, Secrétaire
- Gilbert LEPOITTEVIN, Vice-Secrétaire

L'équipe du comité compte aussi plusieurs membres actifs qui participent énormément tout au long de l'année (Raphaël, Fabien, Frédéric, Stéphane, Chantal, Denis, ... et d'autres !).



COMITE DES FETES

Pour l'année 2024, le comité a organisé :

23 juin - Repas champêtre



14 juillet - Vide-greniers



7 septembre - Moules frites



21 décembre - Père-Noël



Pour l'année 2025, le comité vous proposera à nouveau :

- Le Méchoui en juin 2025
- Un Vide Grenier en juillet 2025
- Le repas Moules Frites en septembre 2025
- Le goûter de Noël en Décembre 2025

L'équipe du Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles qui se sont investis activement lors de ces différentes manifestations.

Pour nous contacter : cdf-smlg@outlook.fr



Depuis des siècles, les chiens d'arrêt ont toujours eu une place importante dans la chasse, accompagnant les chasseurs dans la quête du gibier. Fidèles compagnons et partenaires indispensables, ces chiens fascinent par leurs capacités et leur dévouement.

Ces chiens ont la capacité commune à repérer et marquer par un arrêt tendu, debout ou couché, le nez pointé vers le gibier. Ce sont également de beaux et bons chiens de compagnie.

Nous vous présentons ci-dessous les principales races de chiens d'arrêt du Groupe 7 (36 races) :

Les Britanniques

Setter anglais Lemon



Setter anglais Bluebelton



Setter irlandais



Setter Gordon



Pointer anglais

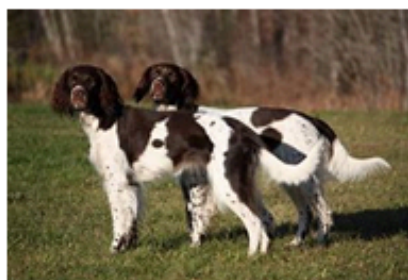


Les Continentaux

Epagneul breton



Epagneul français



Braque allemand



Griffon Korthal



Meilleurs vœux 2025 à tous, bonheur, santé, prospérité.

Le président : **Pascal PALMER**

Le trésorier : **Patrick LEGAIGNEUR**

Le secrétaire : **Claude LECOFFRE**

Le Garde-Chasse : **Fabrice GOUBARD**

Siège : 5, Les Calais

50690 St MARTIN LE GREARD

Tél: 06 69 30 61 25





SCUDD

Sporting Club Union Douve et Divette



Le SCUDD rentre maintenant dans sa 8ème saison et reste un club attractif du Cotentin puisqu'il compte plus de 300 licenciés accompagnés par une quarantaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.

D'un point de vue sportif, le club a plus de 200 licenciés jeunes répartis en 9 catégories différentes et vient notamment de créer cette année une catégorie « Baby-Foot » permettant d'accueillir 12 enfants de moins de 5 ans. Le club continue de promouvoir le football féminin en comptabilisant plus d'une cinquantaine de licenciées réparties dans 5 catégories différentes et a pour objectif d'en avoir dans toutes les catégories. De plus, un service civique a été embauché pour une durée de 8 mois afin de réaliser de multiples missions au sein de la structure. Le club a également relancé depuis cette année une troisième équipe Séniors afin que l'ensemble des licenciés inscrits puissent pratiquer leur activité le week-end.

D'un point de vue extra-sportif, le SCUDD continue et va continuer d'organiser de multiples événements comme le loto, les tournois jeunes, les tournois séniors et aussi des stages pour les plus jeunes lors des vacances scolaires. Chose unique depuis la création club, un album Panini a été lancé avec l'ensemble des membres du club et celui-ci sera offert à chaque licencié accompagné d'une pochette de 7 vignettes. Ces vignettes seront en vente dans 4 points de vente locaux, que nous remercions, et également le week-end lors des différents rendez-vous de nos jeunes. Un grand merci aux nombreux sponsors qui nous ont permis d'équiper l'ensemble des bénévoles d'un survêtement et d'un sac, d'équiper également nos jeunes d'un sac et nos séniors d'un ensemble maillot+short. Merci également aux mairies pour l'entretien de nos différents stades.

Veillez également trouver notre programme des festivités pour votre information.

- Goûter de Noël des U6 à U11 :
Samedi 14 décembre 2024 à Virandeville
- Repas de SCUDD :
Samedi 15 mars 2025 à Hardinvast
- Tournoi de pétanque :
Samedi 12 avril 2025 à Couville
- Tournoi Senior :
Mercredi 30 avril
et jeudi 01 mai 2025 à Hardinvast
- Tournoi jeune U11 et U13 :
Jeudi 08 mai 2025 à Martinvast
- Tournoi jeune U6 et U9 :
Samedi 10 mai 2025 à Martinvast
- Tournoi jeune U15 et U18 : Samedi 31 mai et dimanche 01 juin 2025 à définir
- Soirée des sponsors : Vendredi 06 juin 2025 à Virandeville
- Tournoi senior : Vendredi 06 juin et samedi 07 juin 2025 à Virandeville
- Méchoui du club : Samedi 07 juin 2025





50 DIOCÈSE DE
COUTANCES
ET AVRANCHES

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE MARTINVAST



PÈRE MARC VACHER

La Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast recouvre les communes de :

Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Le Père Marc VACHER est curé des paroisses Saint-Jean-XXIII, Saint-Sauveur, Sainte-Marie du Cotentin, Saint-Gabriel et Sainte-Bernadette. Il est secondé par 3 prêtres
Concrètement, chaque paroisse à un prêtre référent.

Les paroisses Sainte-Bernadette et Saint-Gabriel sont accompagnées par un même prêtre référent : P. Marc Vacher.

Les paroisses Saint-Jean-XXIII et Saint-Sauveur sont accompagnées par deux prêtres référents : P. Emmanuel Kolani et P. Christophe Bindzi Mvogo.

La paroisse Sainte-Marie du Cotentin est accompagnée par un prêtre référent : P. Michel Levallois.

Pour notre paroisse le Père Marc est accompagné par un diacre Didier HERTZ. Ils ne sont pas seuls à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Évangile soit annoncé à tous.

Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne.

Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune. L'association SPR « Sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes » organise des manifestations : concerts, rallye et toutes ses activités permettent de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Permanences du Père Marc Vacher, curé tous les 1ers mardis du mois
au presbytère de Martinvast de 17h30 à 19h

Du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 le presbytère est ouvert pour vous accueillir.

Presbytère sainte Bernadette, 26 rue Croix Pinel, 50690 Martinvast

Tél : 02 33 52 01 08 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr

<http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

- Messe dominicale : le samedi soir à 18 h 30 à tour de rôle, dans nos huit communes.
- Messes de semaine : la messe du vendredi est célébrée à 9h en l'église d'Hardinvast
- Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.
- Chaque semaine : le mardi soir - de 17h à 18h au presbytère de Martinvast.
- Demande de baptême et mariage : s'adresser au presbytère

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans notre paroisse. Nous accueillons toutes les bonnes volontés.



Bar - épicerie - rôtisserie
Poulet - canette - agneaux - jambon à l'os

02 33 40 67 52
07 78 78 23 99

19 Le Bourg
Saint-Martin-le-Gréard 50690

Bar Angelina

Vidéo Reportage

Stéphane Birette - Vidéaste

06 49 53 80 96

[f @videoreportagenormandie](#) [i stephbiret](#)

La Pizza Garnie

Passez vos commandes
au 06 26 37 09 80
www.la-pizza-garnie.over-blog.com

**PIZZAS CUITES
SUR LA PIERRE**

Le midi de 11h à 14 h et le soir de 17h30 à 21h

JÉRÉMY GOSSELIN

*Peinture et Revêtement
Sols et Murs*

06.73.12.68.45
jg.peinture50690@gmail.com

Sylvain Simon Terrassement

Travaux particulier, pose enrobés,
prestations sans TVA

06.07.09.90.19

50690 St Martin le Greard
rc880292802 rv59

Cartes d'identité, Passeports, E-photo Permis de conduire

À St Martin-Le-Gréard !!
06 61 47 59 83

PHOTOGRAPHE Portraitiste

AGREÉ
SERVICES
EN LIGNE
ANTS

IDENTITÉ
Pour toute la famille !

Studio Emmanuelle Liot Photographe - 7 le Clos Manoir 50690 St Martin-Le-Gréard

MP Automobiles

Mickaël LAHAYE

**ENTRETIEN REPARATION
toutes marques**

EURO REPAR
CAR SERVICE

1 la Haute Lande
50690 St MARTIN le GRÉARD
Mpautomobiles50@gmail.com

Tél. 02.33.03.33.03